

**Société des membres de la légion d'honneur**  
**Comité de Fougères-Vitré**  
**Compte-rendu de l'assemblée statutaire du 6 octobre 2023**

Les membres du comité de Fougères-Vitré de la SMLH se sont réunis le vendredi 6 octobre 2023 à Fougères-Beaucé, hôtel Ibis ,28 rue de Bretagne, à 10 heures 30 pour leur assemblée statutaire.

Sont excusés : Louis Blot, Francis Picard, Guy Fremont, Pierre Méhaignerie, Françoise Jacq, Victor Pasquet, Philippe Petitprez.

Sont présents : Michel Desrues et Mme, Amand Thébaut et Mme, Maryanick Méhaignerie, Jean-Claude Crocq, Jacques de Moncuit, Philippe Nogrix, Michel Neveu et son cousin, Soline Roffé Gallais, Jean-Marie Désille, général Philippe Blanquefort(2S), président de la section départementale, général Jacques Aubert(2S), président honoraire de la section départementale,

Le président donne la parole à Michel Neveu, ami de la SMLH, pour évoquer la mémoire de son père, soldat d'infanterie, grièvement blessé en mai 1940, mutilé de guerre, fait chevalier de la Légion d'honneur le 8 mai 1983.

Son témoignage, très émouvant, retrace la vie au combat et les graves blessures de ce héros puis la constante veille de son épouse, jusqu'à son décès en 1995.

La fidélité à la SMLH – comité de Fougères- de Mme Neveu, membre associée, est retracée par son fils, lui-même devenu AMI de la SMLH.

M. Neveu est applaudi et félicité par le président du comité et celui de la section.

Le président fait observer une minute de silence à la mémoire de nos compagnons du comité décédés : M. Jean MADELAIN, inhumé le 22 mai 2023- Mme Marie-Christine LOISON, décédée le 1<sup>er</sup> septembre 2023- M. Régis BELLOT des MINIERES, inhumé le 8 septembre 2023.

Il évoque la mémoire, en ce mois d'octobre, des 58 militaires tués au Liban en octobre 1983 dans l'attentat de l'immeuble DRAKKAR.

Michel Desrues lit alors le texte suivant:

*« Le 23 octobre 1983, 58 militaires français étaient tués lors d'une explosion dans le quartier général qui les abritait, le bâtiment du Drakkar à Beyrouth. 58 soldats intégrés dans la Force Multinationale d'Interposition (FMI). Chacun d'entre eux avait répondu aux ordres de leurs chefs.*

*Ils étaient venus dans le cadre d'une politique nationale de la France, décidée par le gouvernement.*

*Ils étaient venus afin de prolonger cet amour du Liban qu'ont toujours manifesté les gouvernements français depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le Liban, ce territoire francophile traversait alors une crise qui mettait en jeu son avenir*

*Les 58 cercueils rassemblés aux Invalides créèrent un moment d'émotion partagée pour un grand nombre de nos concitoyens. Et puis l'oubli.*

*Que reste-t-il aujourd'hui, 40 ans plus tard dans la mémoire nationale, de ce drame ? Que reste-t-il dans notre souvenir de ces 58 soldats ?*

*Il est sans doute plus difficile de faire mémoire de ces combattants tombés au Liban dans une guerre cachée que pour les Poilus de 14-18, les combattants de 39-40 ou les Résistants de 40-44.*

*Faire mémoire du Drakkar, c'est pourtant se forcer à comprendre les enjeux du temps présent. C'est se forcer à comprendre que mourir pour la France, c'est aussi mourir pour Beyrouth ».*

**Le rapport d'activités pour la période octobre 2022- septembre 2023** est ensuite développé par la secrétaire, Maryanick Méhaignerie.

*Dans un premier temps, il est apparu nécessaire de **disposer d'un drapeau** pour permettre une meilleure visibilité de notre comité et pour le rayonnement de la Légion d'honneur, notamment lors des cérémonies patriotiques et des sépultures.*

*Le comité de Fougères-Vitré était le seul des comités bretons à ne pas disposer d'un drapeau. Deux solutions existaient : soit à chaque occasion on récupère celui du comité de Rennes ou de la section, soit on en achète un. Dans ce dernier cas, il faut trouver le financement ainsi qu'un porte-drapeau.*

*Le bureau du comité a opté pour la solution de l'acquisition d'un drapeau.*

*Deux devis étaient présentés : celui de l'atelier du MEE à Saint Grégoire (Ille-et-Vilaine) pour 1.507 € comprenant hampe, lance, baudrier et paire de gants blancs, cravate de deuil, cravate tricolore, et le devis des Ets MOURET à AVIGNON (Vaucluse) d'un montant de 1.405 €.*

*Le devis LE MEE a été retenu, pour des raisons de proximité locale.*

*La section départementale de la SMLH a participé à hauteur de 50 % du coût.*

*En ce qui concerne les porte-drapeaux, on rencontre souvent des difficultés.*

*M. Jean-Marie Désille, de Vitré, médaillé militaire, ancien combattant de la guerre d'Algérie, a accepté cette mission.*

**En ce qui concerne les sorties du drapeau :** Le drapeau est déjà sorti **plusieurs fois** :

*le 19 mars à Vitré pour le souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie*

*le 29 mars à Vitré pour la commémoration de la libération des résistants enfermés à la prison de Vitré,*

*le 30 mars à Fougères pour la journée nationale du souvenir de la déportation ,*

*le 8 mai à Livré sur Changeon pour la remise d'une Légion d'honneur,*

*le 22 mai à Fougères pour la sépulture de Jean MADELAIN,*

*le 18 juin à Vitré pour la cérémonie commémorative de l'appel du général de Gaulle à la Résistance*

*le 14 juillet, fête nationale, à Vitré.*

*Le 8 septembre 2023, pour la sépulture de M. Bellot des Minières à LE PERTRE*

*Le 21 septembre à Fougères au cimetière pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'exécution des résistants du groupe GALLAIS*

*Et il a été prêté au collègue président du comité de Rennes.*

*Il a semblé nécessaire que notre comité soit référencé dans l'annuaire des associations des villes de Fougères et de Vitré.*

*Il a donc été demandé aux maires concernés de nous inscrire dans ce dispositif afin de rendre visible notre comité lors des cérémonies patriotiques.*

*Désormais nous sommes invités aux cérémonies patriotiques qui ont lieu dans ces villes*

**Audiences auprès du colonel commandant le 11<sup>ème</sup> RAMA de Saint Aubin du Cormier et du sous-préfet de Fougères-Vitré**

*Le commandant du 11<sup>ème</sup> RAMA, le colonel Raphaël STOREZ, régiment décoré de la Légion d'honneur, a reçu le président le 11 juillet 2023.*

*Le sous-préfet de Fougères-Vitré, M. Didier DORÉ, l'a reçu le 30 novembre 2022 et M. Gilles TRAIMOND nouveau sous-préfet, le jeudi 20 juillet 2023.*

**Notre présence à des réunions et cérémonies**

1. Participation du comité (Philippe NOGRIX, Jacques de MONCUIT et Michel DESRUES) à la cérémonie anniversaire du centenaire de la SMLH à Rennes, **le 8 novembre 2022**

2. Réunion en mairie de Fougères de préparation des cérémonies patriotiques le **14 février 2023** : participation de Jacques de Moncuit
3. Réunion du comité directeur de la section départementale le **23 février 2023** à Rennes : participation de Jacques de Moncuit
4. **Le 3 mars 2023**, à son domicile de Livré sur Changeon, préparation de la cérémonie de remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour M. PICARD avec les présidents des médaillés militaires et de l'UNC, lors de la cérémonie du 8 mai–
5. **Le 8 mai 2023, à Livré sur Changeon**, Michel Desrues a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Francis PICARD, ancien combattant de la guerre d'Algérie, médaillé militaire, 3 fois cité
6. **Le 13 mai 2023** à la préfecture à Rennes, assemblée générale de la section départementale. Présence de Michel Desrues et Amand Thébault
7. **Le 22 mai 2023 à l'église Saint Léonard de FOUGERES, sépulture de Jean MADELAIN** : présence de plusieurs sociétaires du comité : Michel Desrues, Jacques de Moncuit, Dominique de Legge, Philippe Nogrix, Jean-Claude Crocq, Françoise Jacq, Amand Thébault
8. **Le 7 juillet 2023 à LA BOUEXIERE**, réunion du CODIR de la section ( comité directeur) chez le président départemental, le général BLANQUEFORT : participation de Michel Desrues
9. **Le 14 juillet 2023, à Vitré, fête nationale** en présence des jeunes du SNU, participation du président et du porte-drapeau
10. **La cérémonie à Fougères le 21 septembre , en hommage aux résistants du groupe GALLAIS pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de leur exécution.** Cérémonie très émouvante avec la lecture de la dernière lettre d'un condamné à mort à sa famille – Présence du général OMER, de Jean-Claude CROCQ , du président et du porte-drapeau

**Visites aux sociétaires :**

- M. Jean MADELAIN, ancien sénateur, à l'EHPAD de la Chesnardière à FOUGERES, le 28 novembre 2022, avec Jacques de Moncuit et Michel Desrues
- M. Louis BLOT à Saint Jean sur Couesnon, ancien combattant Algérie, le 19 décembre 2022 .
- M. Rémi GELOT, 97 ans, en EHPAD à Saint Sauveur des Landes, « Chaudebeuf » depuis décembre 2022, épouse demeurée au domicile à Javené ( pour l'instant) – Visite du 8 mars 2023- par Michel Desrues
- Mme Soline ROFFE-GALLAIS, le 1<sup>er</sup> mars 2023, pour préparer la cérémonie du 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'exécution des 8 résistants du groupe « GALLAIS », à Fougères le 21 septembre.

**Courriers aux prospects et à des sociétaires adhérents du comité de Rennes**

Des courriers d'invitation pour adhérer à la SMLH ont été adressés : à Philippe Petitprez domicilié à Saint Hilaire des Landes et à Jocelyne André-Cormann, de Landéan

M. PETITPREZ a adhéré.

Des sociétaires faisant partie de l'ère géographique du comité de Fougères-Vitré sont membres du comité de Rennes ; il leur a été demandé de nous dire s'ils souhaitaient faire partie du notre comité. Refus du général de gendarmerie (2S)BORDAIS de Gahard car il a de nombreux camarades dans le comité de Rennes. Il y a aussi le refus de Mme Rosalie FROC ancien maire de Saint Christophe des Bois.

**La rencontre de printemps du 12 mai 2023 à Vitré**

Elle a eu lieu aux ateliers Sévigné, structure d'aide par le travail pour des personnes majeures en situation de handicap mental.

Nous étions 11 présents. La visite a été appréciée.

**Préparation en mairie de Fougères, le 15 juin 2023 d'une cérémonie le 21 septembre 2023, avec l'adjoint délégué aux cérémonies, M. MILESI et Michel Desrues : Hommage aux 8 résistants du groupe GALLAIS exécutés, pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de leur exécution en Allemagne le 21 septembre 1944 : cérémonie au cimetière devant les tombes des héros, une exposition sur les résistants du groupe GALLAIS par les lycéens de Jean Guéhenno**

**La vie interne du comité**

- **les effectifs** à ce jour : nous avons 18 sociétaires et 2 amis.
- **Trois réunions de bureau**

Le mardi 25 octobre 2022 à Torcé chez le président pour prendre les premières décisions

Le jeudi 30 mars 2023 à Saint Marc le Blanc chez le vice-président-trésorier, pour préparer la rencontre de printemps

Le mardi 8 août 2023 à Balazé, chez la secrétaire, pour préparer l'assemblée générale d'automne

- **Les nominations** de sociétaires : Pierre Méhaignerie au grade d'officier, Francis Picard, ancien combattant de la guerre d'Algérie au grade de chevalier
- La constitution d'un **dossier de demande d'aide financière** pour un sociétaire, ancien agriculteur, entré en EHPAD.
- Demande de la qualité **d'AMI** pour M. Jean-Marie Désille, de Vitré, ancien combattant de la guerre d'Algérie, porte-drapeau assidu du comité, pour faire partie de la SLMLH.

**EN PROJET avec la mairie de VITRÉ**

Dans le cadre des cérémonies du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, on prévoit une cérémonie **à Vitré le 22 août 2024** avec l'apposition d'une plaque sur la terrasse du restaurant ODORICCO (le chêne vert) où le général de Gaulle s'était adressé aux vitréens le 22 août 1944. Les contacts ont été pris avec la maire de Vitré et le propriétaire de l'hôtel-restaurant.

Mis aux votes, le rapport est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Jacques de Moncuit, vice-président et trésorier **pour le rapport financier**, arrêté au 6 octobre 2023.

**En dépenses**, les frais de fonctionnement s'élèvent à 97,20 €, le drapeau 1.507,20 €, les subventions au « Souvenir français » 40 €, le paiement du repas l'AG du septembre 2022 : 324 €, le repas de printemps à l'ESAT de Vitré : 205 € et celui du 6 octobre : 326 €, soit au total **2.494,40 €**.

**En recettes** : les paiements par les sociétaires du repas de septembre 2022 : 300 €, la subvention du siège pour le drapeau 750 €, les paiements par les sociétaires du repas de printemps : 234 €, celui du 6 octobre : 297 €, **soit au total 1.581 €**.

Le solde débiteur est donc de 913,40 €.

Le solde sur notre compte bancaire était de 608,97 € au 31 décembre 2022 et au 6 octobre 2023 de 554,17 €.

**Il s'en dégage un résultat positif final au 6 octobre 2023 de 554,17 € .**

Mis aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le président de la section départementale, le général(2S) Philippe Blanquefort, remercie les membres du bureau pour leur travail et signale les contacts pris avec le président de l'association des membres de l'ordre national du Mérite pour l'engagement avec les jeunes du SNU.

S'agissant du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, il se réjouit qu'une cérémonie aura lieu à Vitré le 22 août 2024 et le signalera lors de la prochaine réunion de coordination en préfecture, consacrée aux projets du 80<sup>ème</sup> anniversaire.

Il évoque les actions de la société nationale SMLH.

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 13 octobre 2023 à Paris pour voter notamment sur la question délicate d'intégrer dans l'association comme membre associé le « *conjoint ou pacsé d'un membre titulaire* » et l'assemblée générale statutaire se tiendra le 25 juin 2024 à Brest.

Les « *Olympiades* » seront relancées le 26 mai 2024 au stade Charlety, le but étant de faire participer des jeunes lycéens sur le principe d'un rallye construit autour d'ateliers au sein desquels les équipes constituées par les sections relèvent de petits défis destinés notamment à développer la cohésion et la solidarité interne à l'équipe.

Depuis 2019, la SMLH organise un événement national rassemblant les jeunes concernés de tous les départements pour un prix national des apprentis, pour que l'apprentissage et l'enseignement professionnel ne soient plus considérés comme des filières réservées aux jeunes en situation d'échec, mais bien comme des voies de réussite, débouchant sur des emplois et offrant des perspectives de promotion sociale. La remise du prix national de l'apprentissage aura lieu le 14 octobre 2023 : une jeune fille de Saint Mâlo y participera.

En fin d'assemblée et suite à la demande du président du comité, M. Jean-Marie Désille, ancien combattant de la guerre d'Algérie, cité, médaillé militaire, domicilié à Vitré, reçoit une lettre de félicitations du président national pour avoir accepté de s'engager comme porte-drapeau du comité de Fougères-Vitré ainsi que sa carte d'adhésion en qualité de « AMI » de la SMLH.

L'assemblée est close à 12 heures 30.